



**HAL**  
open science

# Lutte contre le changement climatique : les acteurs de l'aménagement entre coopération, reconversion et concurrence

Géraldine Molina

## ► To cite this version:

Géraldine Molina. Lutte contre le changement climatique : les acteurs de l'aménagement entre coopération, reconversion et concurrence. Métropolitiques, 2012. hal-01845972

**HAL Id: hal-01845972**

**<https://hal.science/hal-01845972>**

Submitted on 20 Jul 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Pour citer cet article :**

Géraldine Molina, « Lutte contre le changement climatique : les acteurs de l'aménagement entre coopération, reconversion et concurrence », *Métropolitiques*, 12 novembre 2012.

URL : <http://www.metropolitiques.eu/Lutte-contre-le-changement.html>

**Lutte contre le changement climatique :  
les acteurs de l'aménagement entre coopération, reconversion et concurrence**

Géraldine Molina

Mots clés : aménagement, changement climatique, professions, politiques publiques.

L'injonction à la lutte contre le changement climatique touche d'une manière transversale les acteurs de l'aménagement des territoires. Dessinant de nouveaux objectifs et de nouvelles contraintes, elle modifie les conditions d'exercice des praticiens de l'architecture et de l'urbanisme. Confrontés à la nécessité de territorialiser à différentes échelles les engagements internationaux, européens et nationaux (Grenelle de l'environnement), les acteurs et institutions en charge de la gestion des territoires élaborent des politiques publiques de lutte contre le changement climatique comme les Schémas Régionaux Climat Air Énergie ou les Plans Climat Énergie Territoriaux des collectivités locales<sup>1</sup>. Cette « mise en mouvement » des professions et des institutions autour de l'enjeu climatique entre pour partie en résonance avec les préoccupations des représentants de la société civile qui se mobilisent pour peser dans le débat et interpeller les politiques et professionnels<sup>2</sup>. Aussi convient-il d'interroger les stratégies que les institutions et acteurs de l'aménagement déploient pour s'adapter à cet enjeu climatique. Une enquête exploratoire menée en Midi-Pyrénées<sup>3</sup> et en Ile de France en 2011 et 2012 permet d'apporter quelques éclairages sur la question. Trois forums et arènes dans lesquels les politiques publiques territoriales de lutte contre le changement climatique s'élaborent ont été sondés<sup>4</sup> à l'aide de différentes techniques d'enquête : observations participantes, analyse secondaire de documents institutionnels et entretiens approfondis auprès d'une quarantaine d'acteurs impliqués (représentants institutionnels, techniciens des collectivités territoriales, consultants en bureaux d'études spécialisés, praticiens de l'architecture et de l'urbanisme, acteurs industriels, etc.). Pour compléter cette analyse, des regroupements interprofessionnels visant à faire avancer la réflexion pour un aménagement ménageant le climat ont également été explorés<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> En s'appuyant sur des diagnostics territoriaux (bilan carbone, etc.) et des scénarios d'évolution, ces dispositifs visent à définir des orientations, des préconisations, et à définir des indicateurs de suivi.

<sup>2</sup> La lutte contre le changement climatique se traduit donc à la fois par des processus descendants (*top-down*) au travers d'une déclinaison internationale, européenne, nationale de directives et de territorialisation de politiques publiques, mais aussi par des dynamiques ascendantes (*bottom-up*).

<sup>3</sup> L'enquête sur les terrains en Midi-Pyrénées a été menée dans le cadre du programme « Planifier pour ménager le climat en Midi-Pyrénées : paysage institutionnel, positionnements d'acteurs et recompositions des compétences professionnelles » financé par la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Toulouse.

<sup>4</sup> Ont été analysés au cours de cette enquête le Schéma Régional Climat-Air-Énergie de Midi-Pyrénées<sup>4</sup> et les Plans Climat Énergie Territoriaux de la Communauté urbaine du Grand Toulouse et du SICOVAL (la communauté d'agglomération du Sud-Est toulousain).

<sup>5</sup> Il s'agissait du consortium du Groupe Descartes constitué par Yves Lion lors de la consultation sur le Grand Paris et de celui du Pôle régional d'échanges sur l'Aménagement et le Développement des Territoires (PREDAT) animé par l'Association des Professionnels de l'Urbanisme de Midi-Pyrénées (lieu de partage

## **L'échiquier de la lutte contre le changement climatique : une nébuleuse d'acteurs**

Ces dernières décennies ont vu l'avènement d'un aménagement « pluriel » (Chalas, 2005) incarné par la multiplication des acteurs et instances en présence, et la montée en puissance des dynamiques interprofessionnelles (Evette & Thibault 2001) et participatives. La prise en compte de l'enjeu climatique vient complexifier la donne.

La déclinaison de la lutte contre le changement climatique aux différentes échelles d'intervention des territoires nécessite tout d'abord l'organisation d'une transversalité entre une pluralité de services et d'institutions. Elle implique l'articulation périlleuse de différentes politiques publiques (nationales, régionales, locales), l'organisation de la compatibilité de la planification stratégique et réglementaire (SCOT, PLH, PLU, PDU) ainsi que la mise en conformité des projets urbains et architecturaux. Les acteurs institutionnels doivent également composer avec une autre exigence, celle d'une « démocratie environnementale » (Barbier, Larrue, 2011) en intégrant habitants et représentants associatifs dans l'élaboration des plans d'action sur les territoires. Les relations avec ces acteurs s'inscrivent dans une double logique ascendante (prise en compte de l'opinion publique dans l'action publique environnementale locale) et descendante (sensibilisation de cette opinion publique aux problèmes climatiques et énergétiques).

L'intégration de la préoccupation climatique dans le champ de l'aménagement appelle également la conjonction de nouveaux et d'anciens savoirs, savoir-faire et compétences détenus par une pluralité de professions et métiers, dont l'hétérogénéité des cultures et intérêts ne facilitent pas la convergence. S'y retrouvent les métiers traditionnels de la gestion et de la production des espaces - tels que les architectes, urbanistes, paysagistes, acteurs privés du BTP, élus et techniciens des collectivités territoriales. Ces acteurs se repositionnent en intégrant ce nouvel enjeu climatique (Henry, Debizet, 2008) et entendent faire jouer leur expérience et expertise accumulées en aménagement. Les trajectoires de certains précurseurs renseignent sur les facteurs de renouvellement des compétences de ces acteurs. Le militantisme environnemental inscrit dans la durée, tout comme l'expérience professionnelle internationale, semblent jouer un rôle important. Ils encouragent les praticiens à sortir des routines en se familiarisant à d'autres manières de construire ou de gérer la ville et les espaces qui la composent.<sup>6</sup>

En parallèle, en réponse à la recherche d'expertise climatique et énergétique, de nouveaux acteurs se mobilisent. Des agences à caractère public (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, Agence Régionale pour le Développement Durable l'ARPE, l'Agence de l'eau) et des bureaux d'études privés spécialisés sur la question énergétique et climatique s'investissent par exemple dans l'élaboration des schémas régionaux (SRCAE) ou des plans climats. Les trajectoires professionnelles de ces spécialistes du climat et de l'énergie se construisent souvent au travers de migrations entre expertise privée et expertise publique. D'anciens conseillers ou responsables d'agences environnementales intègrent par exemple des

---

d'expériences entre chercheurs et praticiens, le PREDAT a notamment mené une réflexion sur la question la lutte contre le changement climatique en 2011).

<sup>6</sup> Pratiquant depuis plus de 20 ans une activité constructive fondée sur l'adaptation contemporaine d'anciens savoir-faire bioclimatiques, un architecte militant fait ainsi aujourd'hui figure d'avant-garde sur la scène Midi-Pyrénéenne. S'inspirant des modèles germanique et nordique depuis le début des années 1980, une autre architecte installée à Paris est considérée dans son milieu comme une référence en matière énergétique et climatique. Sa réflexion architecturale et urbanistique accorde une place particulière à la question des pratiques sociales. Elle prône notamment une nouvelle organisation chronotopique de la ville (avec une « densité d'usages », le développement de la polyvalence de certains équipements pour limiter l'étalement urbain, ou encore l'adaptation des usages et rythmes sociaux aux variations du climat afin de réduire l'usage de la climatisation durant les heures les plus chaudes lors de la saison estivale).

bureaux d'études spécialisés ou montent leur propre cabinet de conseil pour faire valoir d'une autre manière leur expertise auprès de collectivités territoriales. Ces acteurs déclarent souvent aussi un engagement militant (dans des mouvements politiques ou des associations environnementales). Ce multipositionnement et ces circulations leur permettent non seulement d'accroître leurs compétences, mais aussi de construire un réseau professionnel diversifié et d'affermir leur légitimité professionnelle. Ces spécialistes ont généralement une formation en sciences de l'ingénieur. Le rôle important qu'ils jouent désormais dans l'aménagement témoigne donc aussi du retour en force d'une prédominance du technicisme et d'un certain scientisme dans ce champ de l'action et de la gestion des territoires.

### **Gérer des vents contraires : renouveler les compétences ou défendre les intérêts professionnels ?**

Pour ces différents professionnels impliqués, les dispositifs de co-construction de la lutte contre le changement climatique constituent autant de lieux d'« entreobservation » (Biau 2000). Ils leur donnent l'occasion d'évaluer le positionnement des différents protagonistes sur le nouvel échiquier de la lutte territoriale contre le changement climatique. Ils leur permettent d'identifier des concurrents ainsi que des alliés potentiels. Différentes cultures professionnelles et institutionnelles y sont réunies offrant des opportunités pour que les modèles et expériences circulent, que les savoirs et compétences se renouvellent.

Entre les deux principales formes d'expertises issues de l'aménagement d'une part, du climat et de l'énergie d'autre part, se dessinent par exemple des formes de coopération pour faire valoir la complémentarité des compétences. Pour les acteurs traditionnels de l'architecture et de l'urbanisme, le contact avec les experts du climat et de l'énergie leur permet d'acquérir des connaissances pour s'adapter aux nouveaux enjeux. Réciproquement, le voisinage des professions de l'aménagement assure à des acteurs comme les climatologues une acculturation aux problématiques spatiales et territoriales. Des chercheurs de Météo France ont ainsi travaillé aux côtés d'architectes, d'urbanistes et de paysagistes au sein du groupe Descartes piloté par l'architecte Yves Lion lors de la Consultation sur le Grand Paris. L'intégration des climatologues a constitué un atout intéressant pour les concepteurs. Elle leur a permis de se démarquer des équipes concurrentes en affichant une solide garantie scientifique en matière climatique et de crédibiliser les scénarios et solutions préconisés en quantifiant leur impact sur le micro-climat urbain à l'horizon 2030.

Cependant, les enjeux de légitimation professionnelle et institutionnelle ne vont pas toujours dans le sens de la collaboration et dessinent aussi de nouvelles dynamiques concurrentielles. Avec la lutte territoriale contre le changement climatique se joue aussi une « lutte des places » pour de nombreux professionnels (tels que les architectes, urbanistes ou paysagistes, promoteurs, experts en climat et énergie privés ou publics, entreprises du BTP) qui rivalisent pour l'accès et le positionnement sur un nouveau marché, le renouvellement d'un carnet d'adresse, le maintien ou l'élargissement d'un réseau de prestataires, de partenaires et de commanditaires.

## Une navigation d'urgence à vue et en eaux troubles ?

En outre, les calendriers de dispositifs d'élaboration et de mise en œuvre des politiques publiques climatiques apparaissent particulièrement resserrés. L'« urgence » fait partie des mots d'ordre en matière d'action climatique<sup>7</sup>. Et ce alors même que les connaissances sur le climat, ses évolutions à venir, ses variations territoriales et les leviers d'action (pour réduire les gaz à effet de serre et la vulnérabilité des territoires au changement climatique) restent marqués par une marge d'incertitude. La question des interactions entre climat et territoires implique le croisement d'une appréhension des phénomènes atmosphériques, avec des considérations techniques (constructives notamment) et des préoccupations sociales (modes de vie des habitants et usagers) (Molina, 2012). Elle nécessite la construction de nouvelles interfaces disciplinaires complexes entre la climatologie, la géographie, la sociologie, l'urbanisme et l'architecture notamment (Colombert, Salagnac, Morand and Diab, 2012). Ces disciplines apprennent actuellement à se connaître, à structurer d'une manière expérimentale des formes d'interdisciplinarité inédites (Vanderlinden, Pacteau, Joussaume, Blanc 2012).

À ce décalage entre des savoirs non stabilisés et une action publique précipitée, viennent s'ajouter des contraintes de budgets et de ressources. Ces différents facteurs conduisent souvent les professionnels à minimiser, voire à masquer un peu plus, leur part d'ignorance et d'incertitude face à l'enjeu climatique et aux préconisations à privilégier. Dans les échanges publics, de nombreux acteurs évacuent d'ailleurs bien souvent le registre du doute et de l'imprévisibilité.

L'enjeu de légitimation, l'étroitesse des délais, la faiblesse des ressources humaines et budgétaires constituent donc autant de freins aux dynamiques d'acculturation interprofessionnelle et d'apprentissage sur les questions climatiques et énergétiques. Ces facteurs conduisent à la reproduction des routines et la résilience des cadres cognitifs antérieurs à l'avènement de l'enjeu climatique. Le renouvellement des savoirs et savoir-faire présuppose en effet une réflexivité, la reconnaissance des angles morts des compétences et un temps minimal d'acculturation. Au final, concernant la lutte contre le changement climatique, le constat d'une normalisation des pratiques et d'un chemin relativement balisé à l'échelle du bâtiment et de la conception architecturale (Debizet, 2012) ne semble donc pour l'instant pas pouvoir être élargi à l'échelle des territoires. En matière d'aménagement, la phase d'apprentissage et d'expérimentation semble bousculée par l'étape de mise en œuvre et une généralisation des solutions qui ne facilitent pas l'innovation et le renouvellement des modes de faire.

---

<sup>7</sup> Justifiée par la nécessité d'enrayer au plus tôt la crise climatique, mais aussi motivée par des enjeux politiques nationaux et locaux (les élus entendant laisser, avant les prochaines échéances électorales, le souvenir d'un grand « geste » en matière environnementale).

## Bibliographie

- Barbier R., Larrue C. 2011, « Démocratie environnementale et territoires : un bilan d'étape », *Participation*, n°1, 67-103.
  - Biau, V. 2000, *La consécration en architecture : l'émergence de nouvelles élites architecturales en France*, Thèse de doctorat, École des hautes études en sciences sociales.
  - Chalas, Y. (dir.), 2005, *L'imaginaire aménageur en mutation : cadres et référents nouveaux de la pensée et de l'action urbanistiques : contribution au débat*, Paris - Budapest - Torino, Éd. L'Harmattan, 340 p.
  - Colombert M., Salagnac J.-L., Morand D. and Diab Y., « Le climat et la ville : la nécessité d'une recherche croisant les disciplines », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [Online], Hors-série 12 | mai 2012, Online since 04 May 2012, connection on 11 October 2012. URL : <http://vertigo.revues.org/11811> ; DOI : 10.4000/vertigo.11811.
  - Debizet G., « Bâtiment et climat : la guerre des normes n'aura pas lieu », *Métropolitiques*, 9 novembre 2012. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Batiment-et-climat-la-guerre-des.html>
  - Evette, T. et Thibault, E. 2001, *Interprofessionnalité et action collective dans les métiers de la conception*, Paris, La Villette, 265 p.
  - Molina G., 2012, « Aménager les espaces en ménageant le climat : de nouvelles interfaces à construire entre la climatologie urbaine et les praticiens », synthèse des contributions, *Cahiers des Territoires*, Publication du PREDAT Midi-Pyrénées, « Climat et projet urbain ».
  - Vanderlinden J.-P., Pacteau C., Joussaume S. Blanc N., 2012, « Structuration novatrice de la recherche interdisciplinaire sur les changements climatiques, une expérience francilienne », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [Online], Hors-série 12 | mai 2012, Online since 04 May 2012, connexion en octobre 2012. URL : <http://vertigo.revues.org/11882> ; DOI : 10.4000/vertigo.11882
-